

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
A VOCATION UNIQUE
« des 10 villages »**



DECAPOLE LE GROUPE SCOLAIRE DES 10 VILLAGES

Inauguré le 29 septembre 2012



Contacts :

SIVU des 10 villages
Communauté de Communes du Pays de la Zorn
43 route de Strasbourg – 67270 HOCHFELDEN
03 88 91 96 58 – 03 88 91 92 65

1. LANCEMENT DU PROJET

Maitre d'ouvrage

Le SIVU des 10 villages, constitué des communes de Bossendorf, Geiswiller, Lixhausen, Ingenheim, Issenhausen, Melsheim, Scherlenheim, Wickersheim-Wilshausen, Zoebersdorf, est né de la volonté de ces dix villages de réaliser ensemble un groupe scolaire.

La communauté de communes du Pays de la Zorn, disposant de la compétence enfance et jeunesse, s'est associée au projet pour intégrer un accueil de loisirs périscolaire à la construction.

Pour mener ce projet de façon cohérente la maîtrise d'ouvrage a été déléguée à la Communauté de Communes du Pays de la Zorn.

Présentation du projet

Le projet de groupe scolaire intercommunal, est composé d'une structure scolaire bilingue et d'une structure périscolaire.

L'objectif est de créer un lieu fonctionnel et attractif.

Effectifs école : 280 enfants

Effectifs périscolaire : 120 enfants

Les enfants sont âgés de 3 à 12 ans.

La structure périscolaire fait une distinction entre,

Les petits 3-6 ans

Les grands 6-12 ans

Terrain d'implantation

Le site d'implantation du groupe scolaire intercommunal se trouve sur le ban communal de Wickersheim, le long de la RD 659 vers Zoebersdorf.

Section 18 parcelle 88

Superficie du terrain 171,07 ares

La nouvelle adresse est 2 rue de la forêt 67270 WICKERSHEIM – WILSHAUSEN

2. HISTORIQUE DU PROJET

2004 : premières rencontre avec le préfet pour l'organisation des projets écoles sur le territoire

Juin 2006:délibération des communes approuvant le projet de groupe scolaire intercommunal

25 septembre 2007 : approbation de la construction d'un groupe scolaire intercommunal

Délégation de la maîtrise d'ouvrage à la CCPZ

Lieu d'implantation du projet Wickersheim

05 février 2008 : approbation du terrain d'implantation

29 janvier 2009 : approbation du programme de construction du groupe scolaire intercommunal et lancement du concours de maîtrise d'œuvre

25 février 2009 : acquisition du terrain

25/03/2009 : première réunion du jury de concours, choix des 3 architectes admis à concourir

- DOSSMANN ARCHITECTE
- SARL D'ARCHITECTURE Nathalie LARCHE
- ALAIN BRAESCH – JOEL BOTAZZI

24 juin 2009 : deuxième réunion du jury de concours et choix de l'équipe de maîtrise d'œuvre

1^{er} juillet 2010 : attribution des marchés de travaux

1^{er} octobre 2010 : ouverture du chantier

20 août 2012 : réception des travaux

3. EQUIPE DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Le bureau d'architecture DOSSMANN ARCHITECTE est mandataire de l'équipe de maîtrise d'œuvre composée de :

- HN INGENIERIE : bureau d'études structures
- SYNAPSE CONCEPT : bureau d'études fluides
- INGENIERIE ET DEVELOPPEMENT : bureau d'études électricité
- TINO : graphiste
- INGEMANSSON : acousticien

- QUALINCONSULT : contrôle technique
- ADC EST : coordination Sécurité et Protection de la Santé

26 corps de métiers ce sont succédés sur ce chantier de construction.

4. DESCRIPTIF DE LA CONSTRUCTION

La création du groupe scolaire a pour but d'accueillir, dans les meilleures conditions pédagogiques 11 classes, élémentaires et maternelles. Un service périscolaire est proposé et organisé par la Communauté de Communes, offrant ainsi aux petites communes un service fortement demandé et attendu par les parents.

Le bâtiment s'inscrit dans un carré de 65 mètres de côté, ouvert au Sud. Le centre de ce carré abrite les deux cours ainsi protégées des vents et de la pluie.

Le bâtiment s'organise en forme d'équerre, adossé en son angle à la pente du terrain, avec l'aile du périscolaire et côté Est l'aile de l'école sur deux niveaux – maternelle au rez-de-chaussée, élémentaire à l'étage.

Les 10 communes ont souhaité une école fonctionnelle, avec des espaces clairs favorisés par un apport naturel de lumière. L'architecte a su donner aux locaux un caractère différencié pour contribuer à stimuler l'intérêt et la curiosité des enfants.

L'école est répartie sur une superficie totale de 1 750m² et le périscolaire représente 380m².

Organisation des locaux scolaires

L'espace maternelle comprend quatre salles de classe, une salle de travail pour les ATSEMS, une salle de motricité, une salle de repos et les espaces sanitaires et de rangement adaptés.

Les élémentaires ont à leur disposition sept salles de classe, une salle de sciences / arts plastiques, une bibliothèque, une salle plurivalente, des sanitaires au rez-de-chaussée et à l'étage.

Pour le bon fonctionnement de la structure un espace direction est accessible dès l'entrée dans le bâtiment composé de deux bureaux, une salle des professeurs et un espace de reprographie.

Organisation des locaux périscolaires

Les locaux du périscolaire sont facilement accessibles en interne pour éviter des déplacements trop importants des enfants. De plus, un accès extérieur clairement identifié, permet aux deux entités de fonctionner de façon indépendante, selon le besoin.

Le Périscolaire offre un accueil spacieux avec trois salles d'activités et une salle de repos, un grand réfectoire, une cuisine, des sanitaires et des espaces pour le personnel.

5. FONCTIONNEMENT DU BÂTIMENT

Ce bâtiment est conçu de forme simple tenant compte des contraintes géologiques du sous-sol.

La structure est en avec une isolation extérieure de 20cm apportant une bonne inertie thermique. Les toitures terrasses sont végétalisées pour un meilleur confort d'été.

Le choix du chauffage est une pompe à chaleur air/eau et des panneaux thermiques pour la production d'eau chaude sanitaire. La distribution se fait par un plancher chauffant / rafraichissant, moyen de production à basse température offrant le plus de confort. En période d'inoccupation le plancher chauffant assure une température de 16°C et en période d'occupation 18°C.

Les salles de classe sont équipées d'une gestion d'éclairage automatique. Les stores sont programmés en fonction de l'heure et du jour de l'année pour laisser passer le maximum de lumière, tout en filtrant le soleil.

Tous les locaux sont équipés d'une ventilation double flux. Trois centrales de traitement d'air (CTA), situées en toiture, assurent le complément de chauffage en hiver et le rafraichissement en été.

Ce projet a été retenu par la région alsace dans le cadre d'un appel à projet Bâtiment Basse Consommation. Un suivi du fonctionnement et des consommations sera réalisé par la Région Alsace pendant 2 années.

6. COÛT DU PROJET

Le coût total du projet de construction du groupe scolaire intercommunal s'élève à **4 633 656,00 € HT**

- **3 800 000 € de travaux**
- **649 725 € de prestations intellectuelles**
- **100 000 € de mobilier pour l'école et 30 000 € pour le périscolaire**
- **55 000 € de matériel informatique pour l'école**

Respectivement, le coût de l'école est de 3 002 140,00 € HT et le coût du périscolaire est de 1 631 516,00 € HT.

La participation financière des partenaires se présente comme suit :

	CAF	CG67 contrat territoire	ETAT DGE	enveloppe parlementaire	REGION ALSACE	FEDER	maitre d'ouvrage
ECOLE SIVU des 10 villages		185 500,00	300 000,00	32 000,00	63 000,00	96 000,00	2 325 640,00
PERISCOLAIRE Communauté de Communes	309 505,49	161 891,68		18 000,00	37 000,00	54 000,00	1 051 119,00
coût total HT	309 505,49	347 391,68	300 000,00	50 000,00	100 000,00	150 000,00	3 376 759,00